

Réponse à l'APR Programme Paysage et développement durable Axe 4 : Paysage et participation

A) RECAPITULATIF DE LA PROPOSITION

- **Titre :**

« Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes.
Une approche par l'expérimentation et la comparaison des méthodes »

- **Responsables/Coordinateurs scientifiques :**

Montembault David, MCF en « lecture du paysage »
UP Paysage INHP Angers – Agrocampus Ouest.
02, rue Le Nôtre, 49045 Angers cedex 01
Tél : 02 41 22 54 45
Fax : 02 41 22 55 28
E-mail : david.montembault@agrocampus-ouest.fr

Marlin Cyrille, Paysagiste D.P.L.G., Docteur de l'EHESS, Chercheur invité au *Centre d'Etudes Politiques* de l'université de KUMAMOTO, Japon.
2 rue du pasteur Cadier, 64000 Pau
Tél : 06 24 04 64 96
E-mail : cyrillemarlin@hotmail.com

- **Résumé de la proposition :**

Objectifs :

L'objectif de ce programme de recherche est d'expérimenter la participation paysagère à travers trois projets de recherche-action réunissant des chercheurs et des paysagistes afin de répondre à la question suivante : « **La participation conduit-elle au renouvellement des pratiques paysagistes ? Et si oui, comment ?** »

Derrière cette question, nous formulons les hypothèses suivantes :

H1 : Le paysage est triplement concerné par les approches participatives, à la fois comme **objet à aménager**, soumis aux nouveaux principes du développement durable, comme **objet à qualifier** (Cf. CEP), nécessitant donc de recueillir l'avis des populations, et comme **outil de médiation**, capable de rassembler les différents acteurs d'un territoire pour une meilleure définition des enjeux d'aménagement.

H2 : La participation fait évoluer progressivement le rôle de l'« expert paysagiste aménageur » à la fois porteur de connaissances et de savoir-faire vers un nouveau statut de médiateur-passeur, chargé de recueillir les multiples connaissances déjà présentes sur un territoire, en faisant se rencontrer les différents acteurs.

H3 : Au final, ce changement profond vers une démocratie participative remet en cause le « projet de paysage » dans sa forme classique telle qu'il est encore largement enseigné dans les écoles françaises. Il devient donc nécessaire d'inventer de nouvelles démarches, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils du projet de paysage, afin de mieux former les paysagistes de demain.

L'originalité de cette proposition réside dans la composition de l'équipe qui regroupe des chercheurs et des jeunes professionnels du paysage déjà engagés dans la mise en œuvre de projets participatifs sous un mode coopératif (association Passeurs, collectif Alpage, ...). Pour autant la posture de recherche ne néglige pas la prise de recul vis-à-vis de ces pratiques. Sans vouloir militer pour la cause participative, ce programme vise à en évaluer la nature, le contour, les apports et les limites. Le choix d'une recherche action permet de croiser et confronter les outils, les méthodes et les démarches des chercheurs et des paysagistes. Elle offre un cadre favorable à la fois à la l'engagement et à la distance critique.

Méthodes :

Pour vérifier les hypothèses énoncées, nous envisageons de mener en parallèle trois projets de recherche-action mobilisant la participation des habitants à différents stades (de la co-construction de connaissances au co-aménagement de l'espace), à des échelles variées (du territoire au site) et en utilisant diverses méthodes participatives (éprouvées ou à inventer). Ces expériences ne sont pas l'objectif principal de la recherche mais seulement ce dont celle-ci va se nourrir. Pour mener notre réflexion théorique et méthodologique nous comptons agir en quatre temps : **1 - Expérimentation** ; **2 – Confrontation** : à l'occasion de séminaires organisés sur chacun des trois terrains et au cours desquels nous inviterons l'ensemble des partenaires du projet ainsi que des experts extérieurs (français et étrangers). Ces séminaires nous permettront de confronter nos différentes expériences, de les enrichir et de commencer à les évaluer ; **3 – Théorisation** : A l'occasion d'un quatrième séminaire, nous ferons le bilan des expériences engagées afin d'amorcer une réflexion théorique sur le renouvellement des pratiques paysagistes engendrées par la participation ; **4 – Diffusion** : Dans un dernier temps, nous diffuserons largement les résultats de nos réflexions en ciblant à la fois les acteurs politiques et administratifs, les étudiants en paysage et les chercheurs. Entre autres, nous envisageons de publier un ouvrage de synthèse, une plaquette à destination des décideurs et des acteurs de terrain et des articles scientifiques.

Terrains concernés :

Nos trois terrains d'étude sont l'Auvergne, le Val de Loire et les vallées des Deux-Sèvres.

L'Auvergne : En réponse à une commande de la DREAL, des paysagistes réaliseront un atlas pratique des paysages d'Auvergne en allant à la rencontre des acteurs et des habitants par le moyen d'ateliers mobiles. Lors de ces ateliers, l'ensemble des informations nécessaires à la fabrication de l'atlas seront collectées auprès des populations afin de créer un document de connaissances partagées qui servira d'état de référence. Des techniques d'échange innovantes seront également testées pour rendre accessible l'atlas à l'ensemble des participants tout au long de sa fabrication.

Le Val de Loire : Sur un site choisi conjointement avec la Mission Val de Loire et le PNR Loire Anjou Touraine, partenaires de ce projet, un paysagiste fera le lien entre les commanditaires, les chercheurs et les habitants pour construire une connaissance partagée d'un territoire restreint (échelle communale) et formaliser un projet opérationnel. Dans cette approche, les scientifiques et paysagistes conserveront leurs statuts d'experts afin de confronter leurs représentations paysagères et leurs savoir-faire à ceux des habitants dans la perspective d'un enrichissement mutuel. Différents outils d'échanges seront à nouveau testés pour faire émerger les représentations sociales, les faire partager et les traduire en terme d'actions concrètes sur l'espace.

Les vallées des Deux-Sèvres : Dans le cadre d'une thèse de doctorat au sein du laboratoire CEPAGE, et avec la collaboration du Conseil Général des Deux-Sèvres, un paysagiste mènera une étude sur l'histoire des paysages de vallées vue à travers celle des usages de l'eau et des pratiques d'aménagement en lien avec l'évolution des systèmes culturels de perception et de représentation. Cette étude servira ensuite de support à une recherche-action visant à expérimenter des techniques de médiation pouvant faciliter le transfert des connaissances historiques acquises et leur re-mobilisation dans des politiques d'aménagement actuelles.

Résultats attendus :

Derrière la comparaison des trois terrains d'expérimentation, que nous confronterons également à d'autres expériences nationales et internationales, nous attendons de pouvoir fournir **une évaluation critique** des méthodes et outils de la participation paysagère, une appréciation de la **compatibilité des méthodes et outils** de la participation paysagère au regard du droit existant et, le cas échéant, une appréciation de l'opportunité de la remise en cause des règles en vigueur, **une théorisation de la démarche de projet de paysage** à travers le nouveau paradigme de la participation, **un transfert des connaissances** vers les acteurs de l'aménagement et **une traduction en terme d'objectifs pédagogiques** pour la formation des paysagistes dans les écoles impliquées dans le projet (Angers, Bordeaux et Versailles).

Calendrier de travail :

18 mois	Expérimentation sur les trois terrains + 1 séminaire / sites => synthèse des études de cas.
6 mois	Confrontation des résultats + 1 séminaire bilan et évaluation
12 mois	Synthèse, théorisation + Valorisation et transferts => ouvrage.

Articulation avec les programmes régionaux, nationaux et européens :

- Programme patrimoine et trajectoire paysagère des vallées ligériennes¹.
- Réflexion en cours au sein du ministère de l'Ecologie sur l'amélioration de la méthode des Atlas de Paysages².
- Projet APPORT

Mots clefs :

Projet de paysage, Paysage cadre de vie, Participation, Qualité paysagère, Médiation paysagère, Représentations sociales.

L'équipe :

UP PAYSAGE (Unité Propre de Recherche – INHP Agrocampus Ouest)	- Hervé DAVODEAU , docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP ; responsable du Master « Paysage et Médiation » - David MONTEBAULT , ingénieur agronome, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP. - Fanny ROMAIN , paysagiste D.P.L.G. de l'ENSP de Versailles, docteur en géographie, Maître de Conférence au sein du département Paysage de l'INHP.
---	--

¹ Pilotage UP Paysage INHP Agrocampus Ouest : Hervé Davodeau, David Montembault.

² Pilotage LADYSS, participation de Monique Toublanc.

CEPAGE ADES UMR CNRS 5185 (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage - Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux)-	- Rémi BERCOVITZ, Paysagiste D.P.L.G., CEPAGE, chargé de recherche contractuel. - Eva BIGANDO, docteur en géographie, chercheuse contractuelle - Serge BRIFFAUD, docteur en histoire, Maître-assistant dans la formation des paysagistes D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux, responsable scientifique du CEPAGE - Bernard DAVASSE, docteur en géographie, Maître-assistant dans la formation des paysagistes D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux.
LAREP ENSP Versailles	- Monique TOUBLANC, Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles - Sophie Bonin, Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
Collectif ALPAGE	- Benjamin CHAMBELLAND, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux - Stéphane DUPRAT, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux
Paysagistes associés à ALPAGE	Cyrille MARLIN, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux, docteur de l'EHESS - Jérémy Huet
Association PASSEUR	- Rémi BERCOVITZ, Paysagiste D.P.L.G., CEPAGE, chargé de recherche contractuel. - Antoine LUGINBUHL, paysagiste D.P.L.G. de l'ENSAP Bordeaux.
UMR CNRS ESO 6590 (Université Rennes 2)	- Laurence LEDU-BLAYO, docteur en géographie, Maître de Conférence à l'Université de Rennes 2, département de géographie.
LADYSS UMR CNRS 7533 (Dynamiques sociales et recomposition des espaces)	- Philippe GUTTINGER, docteur en droit, Maître de Conférence à l'Université Paris 10 Ouest Nanterre. Vice président de l'UFR Droit et Science Politique, chargé du CA et de la formation.

- **Durée** : 36 mois
- **Budget prévisionnel total** :

Ce projet consiste à conduire une étude comparative sur trois terrains avec trois équipes différentes. Initialement nous avons imaginé présenter des projets indépendants avec leur budget propre. Pour des raisons de cohérence scientifique et pour favoriser les collaborations inter-écoles, nous présentons finalement un projet intégré qui nécessite par conséquent un financement supérieur à la fourchette annoncée.

Coût Total :	214 000 euros
Cofinancement :	
- DREAL Auvergne :	61500
- Mission Val de Loire Unesco :	15 000
- Fonds propres :	6000
- PNR Loire Anjou Touraine (sous réserve)	
Financement demandé au MEEDDM :	131 500 euros
% du coût Total :	61.5 %

A noter que la thèse de R. Bercovitz sur le projet « vallées des Deux-Sèvres est entièrement financée.

Organismes gestionnaires des crédits :

- INHP Agrocampus-ouest
- CEPAGE
- Paysagistes indépendants

B) DESCRIPTIF DE LA PROPOSITION

- **Justification de la proposition de recherche**

La participation au-delà de l'information...

1 – Les différents niveaux de la participation

La participation a été officiellement définie comme le « *principe selon lequel le corps social est pleinement associé à l'élaboration de projets et de décisions publics ayant une incidence sur l'environnement, et dispose d'une possibilité de recours une fois la décision prise* »³. Si le terme est de plus en plus employé dans les opérations d'aménagement, il revêt cependant des niveaux d'implication du public très différents qui méritent d'être bien définis.

L'information du public est la base de tout processus participatif. Mais à ce stade, la relation reste à sens unique entre une autorité qui détient des compétences et un savoir, et le public, qui les reçoit. A un niveau plus élevé, **la consultation** donne la possibilité au public de donner son avis sur une décision. Elle permet de connaître la position des interlocuteurs sur un projet donné, mais n'implique pas véritablement de dialogue et encore moins de participation. La **concertation** est une variante approfondie de la consultation, dans le sens où c'est une participation qui peut débiter en amont du projet et se poursuivre tout au long de l'élaboration du projet, avec la possibilité d'échanges contradictoires. Enfin, la **co-construction** d'un espace est le niveau le plus abouti de la participation qui peut conduire jusqu'à à une **co-gestion** ou même une gestion déléguée aux habitants. Tout processus participatif nécessite aussi généralement l'intervention d'un tiers dénommé « médiateur » pour faciliter les échanges de compétences et de savoirs. La **médiation** est donc encore un autre élément de la participation.

2 – La participation, un pilier du développement durable

La participation du public dans les processus décisionnels n'est pas vraiment inscrite dans la culture française du fait d'un système politique construit sur une démocratie représentative et non participative. Ainsi, l'aménagement du territoire a longtemps été une affaire d'experts.

En France, c'est en 1810 qu'apparaissent les prémices d'une démarche participative, avec l'instauration de l'enquête publique pour garantir la protection du droit de propriété lors d'expropriations. Ensuite, il y a eu très peu d'évolutions jusqu'à la récente montée en puissance des préoccupations environnementales qui a conduit à étendre cette procédure à l'ensemble des aménagements « susceptibles d'affecter l'environnement » (loi de 1983 et loi dite Bouchardeau de 1985). Mais jusqu'alors, il ne s'agissait que de consultation.

La participation n'a donc été véritablement introduite dans le droit français qu'en réponse aux attentes internationales sur le développement durable qui a placé la démocratie participative comme une condition indispensable à une harmonisation des trois piliers : social, économique et environnemental. En réponse au slogan « penser global », « agir local », la prise en compte de l'environnement et des spécificités de chaque territoire ne devient possible qu'à condition d'impliquer directement les citoyens dans la décision publique.

³ Définition de la commission nationale de terminologie et de néologie, vocabulaire de l'environnement, JORF n°0087 du 12 avril 2009

En application du principe 10 de la déclaration de Rio, la convention internationale d'Aarhus fixe en 1998 un nouveau cadre international et énonce le concept de participation comme « la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens au niveau qui convient ». Elle définit des règles visant à encourager la participation des citoyens en matière environnementale.

Dans le droit français, cette convention a aussitôt été traduite dans la loi d'aménagement et de développement des territoires (LOADDT) dite « loi Voynet » du 25 juin 1999 déclarant que les citoyens doivent être **associés** dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'aménagement et ajoutant que ces derniers doivent être **informés** des différents projets d'aménagement grâce aux réseaux de communications existants et nouveaux. Pour rendre opérationnelle la concertation, cette loi a aussi permis la mise en place de structures spécifiques : les conseils de développement durable, complétés ensuite par les Conseils de quartiers créés par la loi du 27 février 2002, dite loi Vaillant, relative à la démocratie de proximité.

Les articles L.121 du 2 février 2002 du code de l'environnement ont également doté l'Etat français d'une autorité administrative indépendante : la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dont la mission est de veiller au respect de la participation du public pendant toute la durée du processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement qui sont d'intérêt national, territoriales voire privées.

La Charte de l'Environnement de 2005 - à valeur constitutionnelle - a fixé ensuite un droit à la participation pour toutes les décisions attenantes à l'environnement : « toute personne a le droit, dans les conditions et limites définies par la loi, **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration des décisions** publiques ayant une incidence sur l'environnement.» (*art. 7*).

Enfin, cette participation de la population a encore été encouragée par le Grenelle de l'environnement à travers différents engagements visant à instaurer une véritable « démocratie écologique » : *Réformer les enquêtes publiques pour assurer une meilleure participation du public (Engagement n° 188), Etablir la production et la garantie de l'accès à l'information environnementale comme véritable politique publique (engagement 193)*⁴, etc.

Depuis les années 1990 et ses premières inscriptions dans le droit français, la participation est donc devenue une règle incontournable de tout aménagement durable dont les objectifs et les conditions de mise en place sont de mieux en mieux spécifiés par les textes officiels. Pour autant, cette institutionnalisation du concept est l'objet de critiques : en effet, elle ne conduit pas toujours à des résultats probants et le surencadrement administratif de la procédure participative montre ses limites. Le respect pointilleux des règles ne garantit pas en effet une représentativité parfaite de la population et certains auteurs dénoncent les dérives possibles de cette participation institutionnelle qui peut devenir un espace de lobbying, un terrain de légitimation des politiques publiques ou un outil servant uniquement à maîtriser une contestation sociale (Semmoud, 2007)⁵. D'une manière générale, on peut constater que

⁴ Extraits des engagements du Grenelle de l'environnement, table ronde du 23/11/2007.

⁵ « La démarche participative (...) peut se limiter à être un processus de légitimation des opérations urbaines aux yeux de l'opinion. Il s'agit alors de prévenir les conflits et de les neutraliser par le compromis et le consensus, voire de contrôler et de maîtriser la contestation et/ou la revendication sociale. Des stratégies qui se

l'inscription de la participation dans les lois d'aménagement a pour l'instant surtout conduit à une technicisation des démarches privilégiant la forme au fond et décourageant souvent la participation du public (Dupuy, 1978 in Semmoud, 2007)⁶.

3 – La place de l'expert en question

Si la démocratie participative est difficile à mettre en place c'est aussi parce qu'elle réinterroge la place des experts et celle des habitants dans les processus décisionnels. Faire confiance à l'expert, c'est rendre la décision plus simple en s'appuyant sur une connaissance « *rationnelle, objectivante et réductrice, mise en œuvre par les scientifiques [y compris les praticiens]* » tandis que s'appuyer sur les habitants, c'est s'appuyer de façon plus hasardeuse sur « *de la connaissance intuitive, générée par les acteurs « en situation »... qui intègre la complexité dans la quotidienneté sans pour autant la maîtriser...* » (Ollagnon, 1989).

Depuis une vingtaine d'années toutefois, les expériences conduisant l'expert (scientifique ou praticien) à décentrer sa vision du monde et son regard sur les choses se multiplient, à la fois dans le champ de la recherche et dans celui de l'action. De nombreux écrits (publications scientifiques, presse spécialisée, ouvrages de vulgarisation) rendent compte de cette tendance en décrivant assez précisément les situations. Pour autant, il reste dans ces témoignages une part d'ombre, sur la manière de passer de l'espace vécu (Frémont, 1976) à l'espace conçu par l'aménageur ou le paysagiste, autrement dit d'intégrer les savoirs locaux et empiriques et les savoirs savants des spécialistes, condition *sine qua non* d'une véritable participation des populations à la construction de leurs paysages (Davodeau, Toubanc, 2010).

Le paysage : un objet favorable pour la participation ?

Le recours à la participation est une condition nécessaire à un aménagement durable des territoires. Du fait de sa nature complexe à l'interface des sociétés et de leur environnement, le paysage est convoqué à plus d'un titre par les démarches participatives.

1 – Un cadre de vie à aménager

Tout d'abord, en tant qu'objet constitutif du cadre de vie construit à l'interface entre la nature et la société, le paysage ne peut échapper aux nouveaux principes d'aménagement durable des territoires et la pratique paysagiste ne peut plus aujourd'hui se soustraire aux démarches participatives instituées par le droit français. Cette nécessité est encore renforcée par la Convention Européenne des paysages qui stipule que ce paysage-cadre de vie doit être aménagé en tenant compte des aspirations des habitants ; ce qui renforce encore la nécessité de mettre en place des méthodes participatives dans tous les projets de paysage⁷.

2 – Un paysage à qualifier

Ensuite, la double dimension reconnue du paysage entre « *objet concret constitué de nature plutôt végétale ou physique et d'éléments naturels artificiels* » et « *objet abstrait, qui renvoie au visuel, à l'esthétique, à des sentiments ou des émotions ou encore des valeurs sociales* » (Luginbühl, 2001), fait que sa qualité ne peut-être définie autrement qu'à travers le regard des habitants. Cette dimension est à nouveau inscrite dans la Convention Européenne des

soldent par une démobilité croissante des citoyens ordinaires et qui éloignent la participation d'un processus de démocratisation ».

⁶ « L'échec de toute tentative de participation trouve son origine dans la conception techniciste de l'aménagement, et dans la technicité des hommes et des méthodes qu'ils utilisent, les deux étant bien entendu fortement liés » (Dupuy, 1978, p9)

⁷ Article 5.c de la CEP : « *Chaque partie s'engage à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage* » (Florence, 2000)

Paysages et elle oblige une deuxième fois à tenir compte de l'avis des populations pour faire des choix d'aménagement.

Reconnaître cette double dimension du paysage née d'une « trajection » (Berque, 1997) soulève par ailleurs de nouvelles questions quant à la mise en place de la participation : face à la diversité des échelles de représentation (Luginbühl, 2001), à la pluralité des regards esthétique, savant et initié (Larrère, 1997), et la variété des postures (Droz, 2009) chez un seul et même individu, comment faire émerger le « bon regard » pour aménager localement un territoire ? Quelles valeurs utilitaires, écologiques, sociales ou culturelles privilégier pour garantir un développement durable et harmonieux ? Comment échapper au syndrome Nimby ? Enfin, comment sortir des héritages élitistes scientifiques et esthétiques qui fondent encore la notion de paysage pour entamer un vrai débat participatif autour de l'aménagement des paysages ?

Si par ses multiples dimensions le paysage a une place de choix dans les démarches participatives, ses contours flous en font aussi un objet spécifique qui pose de nouvelles questions méthodologiques.

3 – La vertu médiatrice du paysage

Enfin, le paysage semble se prêter d'autant plus à la participation qu'il est accessible à tous et que chacun peut facilement se sentir concerné par son aménagement. En 1995, Y. Gorgeu en faisait un levier essentiel pour l'aménagement à l'échelle intercommunale en déclarant : « *la démarche paysagère est bien adaptée à une communauté de communes pour assurer sa compétence en matière d'aménagement de l'espace, le paysage offre un lieu de dialogue entre tous les acteurs (association de nombreux partenaires et connaissance de leurs projets sur le territoire), le paysage est façonné par l'activité de multiples acteurs. Le paysage n'est pas un domaine d'intervention à juxtaposer à d'autres domaines. C'est une approche transversale pour mieux gérer le territoire et favoriser un développement harmonieux : le paysage est facteur d'intercommunalité, le paysage favorise une réflexion avec beaucoup d'acteurs, l'approche paysagère est nouvelle à des territoires encore peu organisés à l'échelon intercommunal ou n'ayant pas de véritables projets communs, le paysage est un thème qui fédère facilement les élus. Il favorise l'idée d'appartenance à un territoire commun, le travail sur le paysage donne l'opportunité de réfléchir progressivement à toutes les dimensions du développement et de l'aménagement* » (Gorgeu, 1995).

Cette faculté du paysage à rassembler donne aussi un nouveau statut au paysagiste (Donadieu, 1993) qui peut facilement initier une démarche participative en jouant lui-même le rôle de médiateur : « *de plus en plus, sur le terrain, le paysagiste est en effet appelé à adopter une posture de médiateur, capable de rassembler des connaissances et de concevoir des représentations aptes à servir de fondement à des projets concertés du territoire* » (Briffaud, 2011). Cette médiation paysagère définie comme « *la prise en compte de regards différents sur l'espace pour favoriser l'élaboration d'une action localisée ou d'un projet collectif* » (Apport, 2009) a l'avantage de pouvoir être menée plus librement, à toutes les échelles et à toutes les occasions sans forcément être soumise aux procédures réglementaires obligées. En cela, la médiation paysagère constitue un volet à part entière de la démarche participative.

Dans cette optique de médiation paysagère, de nombreux outils ont été testés depuis quelques années, pour tenter de mieux cerner les attentes paysagères des populations. L'étude des représentations textuelles et/ou iconographiques a montré son efficacité pour faire émerger les différentes perceptions d'un territoire aux échelles communale, intercommunale ou régionale (Brunet-Vinck, 2004). Mais, partir d'un corpus déjà construit sans les habitants comporte

deux défauts principaux : celui d'exclure ceux qui n'ont pas accès au média utilisé ou qui l'utilisent peu pour des raisons diverses (ex : les agriculteurs prennent généralement peu de photos) ; et celui d'imposer aux habitants des points de vue qui ne leurs sont pas familiers.

Ainsi, les dernières recherches ont surtout porté sur la façon de faire émerger les perceptions sociales en construisant collectivement des représentations grâce à des outils interactifs (Davodeau, Toublanc, 2010) tels le dessin (Henry, 2004), le bloc diagramme (Lizet, De Ravignan, 1991 ; Michelin, 2000 ; Apport, 2009), les cartes mentales (Lynch, 1960 ; Mairie-Conseil, 1995), les chorèmes (Cheylan et al., 1990), la photographie (Luginbühl, 1989 ; Dubost, 1995 ; Michelin, 1998 ; Marie, 2007), l'enquête (Golfe du Morbihan, 2004), la visite de terrain (Deffontaine, 2006 ; Henry, 2004 ; Apport, 2009 ; Ambroise, 2002), la Maquette (atelier intercoles du paysage 2010), le blog, le journal, la lettre d'information (Pernet, 2008-2009 ; Alpage, 2010), etc.

Si ces nouvelles recherches ont permis d'enrichir la connaissance intime qu'ont les habitants de leurs paysages, peu d'entre elles ont apporté des solutions concrètes pour un passage à l'action. Que fait-on des multiples regards portés par une communauté sur un territoire ? Comment un projet peut-il s'enrichir de tous ces points de vue souvent contradictoires ? Enfin, comment le paysagiste se positionne-t-il entre les habitants et les élus d'un territoire pour faciliter l'aménagement durable de leur cadre de vie ? Quel est son rôle exact ?

Problématique :

Au regard de toutes ces constatations et partant du principe que la participation est devenue une dimension essentielle des pratiques paysagistes, nous proposons d'expérimenter la participation paysagère pour répondre à la question suivante :

« La participation renouvelle-t-elle les pratiques paysagistes ? Et si oui, comment ? »

Pour tenter d'y répondre, dans un premier temps, nous ferons un état des lieux des pratiques associant actuellement participation et projet de paysage afin de savoir ce que l'on peut attendre aujourd'hui concrètement de la participation. Dans un second temps, nous adopterons une approche expérimentale pour répondre à trois sous questions :

1 – Le paysage est-il outil ou objet de la participation ?

Dans une démarche participative, le paysage est le plus souvent pour le paysagiste **un objet à construire** avec les habitants. Dans ce cas, la participation est alors considérée comme un moyen indispensable pour favoriser une meilleure prise en compte des aspirations paysagères des populations (le paysage est la finalité). Mais quels outils et quelles méthodes utiliser pour définir en concertation des objectifs de qualité paysagère dans une perspective opérationnelle d'aménagement ? Comment concevoir, construire et gérer un projet avec les populations ?

On s'intéressera aussi à la façon dont les décideurs utilisent parfois de façon détournée le paysage objet de la participation à des fins qui leur sont propres (faire admettre leur projet, étouffer un conflit, etc.).

- A l'inverse, le paysage peut être lui-même considéré comme le principal **outil de la concertation** (le paysage est un moyen) permettant d'initier un dialogue entre tous les acteurs d'un territoire afin d'en améliorer la connaissance, d'en définir des enjeux, des principes et des règles d'aménagement.

Dans ce cas, quels outils et quelles méthodes mettre en œuvre autour du paysage pour favoriser une connaissance partagée du territoire et parvenir à une co-définition

d'enjeux opérationnels d'aménagement ? Cette approche du paysage-outil est-elle bien comprise par les habitants : comment leur demander de s'exprimer sur leurs paysages sans les placer dans la position du concepteur ? Peut-on utiliser l'outil du paysage pour seulement cerner les attentes et les usages ?

- Enfin, dans une hypothèse médiane, comment penser l'articulation du **paysage-outil et du paysage-objet** ? Comment délimiter ces deux champs, avec des outils distincts et complémentaires ? Le paysage est à la fois un moyen de produire des connaissances sur un territoire avec les populations, et un projet à co-construire à partir de ces connaissances. La recherche s'intéressera plus particulièrement à cette articulation.

2 – Les paysagistes : experts ? médiateurs ? experts en médiation ?

Nous nous proposons d'interroger plus largement la façon dont sont apportés des connaissances et des savoir-faire extérieurs dans un projet de paysage en nous autorisant même à réinterroger la nécessité de ces apports :

- Dans une démarche d'amélioration d'un cadre de vie qui lui est extérieur, le paysagiste doit-il conserver une position d'« expert en aménagement » pour aider à la connaissance des lieux ? Pour aider à la transformation spatiale des lieux ? Pour veiller au respects des règles et des normes d'aménagement ? Etc.

- Ou au contraire le paysagiste peut-il se contenter d'être un médiateur entre tous les acteurs du projet, avec le postulat que toutes les connaissances et les savoir-faire utiles sont déjà présents sur place et qu'il suffit de les faire émerger ? Dans ce cas, le médiateur éclipse le concepteur. On pourra s'interroger alors sur la capacité des populations à aménager et à gérer durablement leur territoire de vie en s'appuyant sur leurs seuls connaissances et savoir-faire.

3 – Le projet de paysage : une pratique à ré-inventer ?

A la lumière des questions précédentes, il devient pertinent de s'interroger sur la définition même des notions « d'aménagement paysager » et de « projet de paysage ». Le « projet de paysage » tel qu'il s'est construit dans les années 1970 - interventionniste et tourné vers le design -, n'est-il pas remis en cause ? Le projet « dessin » (par opposition au projet « dessein ») est-il encore pertinent pour agir durablement à l'échelle des territoires ? La recherche s'interrogera sur la participation comme nouveau « paradigme du paysagiste » dans la profession et – en amont – dans leurs formations.

- **Exposé de la proposition**

Objectifs :

L'objectif de ce programme de recherche-action est d'expérimenter la participation paysagère à travers trois projets réunissant des chercheurs et des paysagistes afin de répondre à la question déjà formulée : « **la participation renouvelle t-elle les pratiques paysagistes ?** »

Résultats attendus :

A travers ces trois projets, que nous confronterons également à d'autres expériences nationales et internationales, nous attendons de pouvoir fournir une évaluation critique des méthodes et outils de la participation paysagère, une appréciation de la compatibilité des méthodes et outils de la participation paysagère au regard du droit existant et, le cas échéant, une appréciation de l'opportunité de la remise en cause des règles en vigueur, une théorisation de la démarche de projet de paysage dans le nouveau paradigme de la participation, un transfert des connaissances vers les acteurs de l'aménagement et une traduction en terme d'objectifs pédagogiques pour la formation des paysagistes.

Hypothèses de recherche:

H1 : Le paysage est triplement concerné par les approches participatives, à la fois comme objet à aménager, soumis aux nouveaux principes du développement durable, comme objet à qualifier, nécessitant donc de recueillir l'avis des populations, et comme outil de médiation, capable de rassembler les différents acteurs d'un territoire pour une meilleure définition des enjeux d'aménagement.

H2 : La participation fait évoluer progressivement le rôle de l'« expert paysagiste aménageur » à la fois porteur de connaissances et de savoir-faire vers un nouveau statut de médiateur-passeur, chargé de recueillir les multiples connaissances déjà présentes sur un territoire, en faisant se rencontrer les différents acteurs.

H3 : Au final, ce changement profond vers une démocratie participative remet en cause le « projet de paysage » dans sa forme classique telle qu'il est encore largement enseigné dans les écoles françaises. Il devient donc nécessaire d'inventer de nouvelles démarches, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils du projet de paysage, afin de mieux former les paysagistes de demain.

Méthodes :

La méthode que nous proposons se décline en quatre temps : 1 – Expérimentation sur trois terrains ; 2 – Confrontation à travers des séminaires intermédiaires ; 3 – Théorisation ; 4 – Diffusion.

Temps 1 : Expérimentation

A– L'atlas pratique de l'Auvergne (Collectif Alpage + Chercheurs)

1 - Démarche, objectifs : une nouvelle façon d'envisager les atlas de paysage

Le maître d'ouvrage de cette commande est la DREAL Auvergne. La durée de l'étude est fixée à 1 an, de mars 2011 à Mars 2012. Le commanditaire présente trois objectifs qui sous-tendent la réalisation de l'Atlas régional des paysages : 1. présenter un document de connaissance partagée concernant les paysages du territoire auvergnat et les enjeux qui y sont liés ; 2. constituer un outil pédagogique, matière à réfléchir pour ceux qui en élaborant des projets construisent le paysage de demain ; 3. établir un état de référence en 2010 des paysages auvergnats et des enjeux identifiés par les acteurs du paysage et à ce titre la suite des quatre inventaires départementaux de paysage.

La démarche sera fondée sur l'implication des acteurs locaux d'une part et des habitants d'autre part. C'est de l'imbrication et l'implication de ces deux grandes catégories, de la compréhension partagée par le plus grand nombre que peut émerger une connaissance concrète, actuelle et partagée des formes de relations que les hommes entretiennent avec la nature et les territoires auvergnats. L'objectif est de faire émerger — en accord avec le cahier des charges — une connaissance partagée qui permettent à tout le monde de traduire le territoire en termes de paysage au sens où le définit la Convention européenne. C'est donc pour ne pas manquer cette dimension du rôle collectif que doit jouer l'atlas auprès de tout un chacun et affirmer l'ambition exprimée dans le cahier des charges par le commanditaire qu'il a été proposé de fabriquer plus qu'un atlas des paysages : **un atlas pratique des paysages d'Auvergne.**

C'est cet objectif pratique combiné à un souci d'économie, vis-à-vis des problèmes que pose la question d'un réel partage et d'une réelle médiation à l'échelle d'une région, qui induit donc fortement les choix de méthode de travail et la forme finale de l'Atlas. La méthode est fondée sur l'hypothèse que la façon dont on fabrique des connaissances, dont on les agence, les assemble, induit très directement les modalités et les potentialités de leur partage. La démarche de médiation doit ainsi commencer dès l'élaboration de l'atlas.

La méthode a été conçue pour permettre :

1. La fabrication ou la consolidation d'un réseau d'acteurs travaillant à partir ou sur les questions de paysage en Auvergne (mise en relation des acteurs et partage des problématiques) ;
2. L'accessibilité (dans le sens *d'intérêt affectif direct, de caractère pratique, de compréhension évidente, de forme de simplicité sans simplification...*) de l'atlas à tout un chacun, habitant de l'Auvergne, acteur et spécialiste du paysage...

Le choix de cette logique de travail a en particulier pour conséquence de bouleverser le système traditionnel de réunions et de conduire à imaginer d'autres modalités de rassemblement et d'échanges entre les acteurs, de suivi et de « porter à connaissance »... amenant les acteurs et intervenants à un travail collectif dans le territoire, sur le terrain.

2 - Méthodologie : l'atelier mobile des paysages.

Cette méthode a pour objectif la fabrication ou la consolidation d'un *réseau paysage* auvergnat susceptible de partager et de véhiculer les connaissances, les questionnements et les attitudes communes que devra rassembler l'atlas pratique des paysages.

L'atelier mobile des paysages est une méthode de concertation-médiation-participation-partage et de travail collectif directement sur le terrain, visant à permettre de cerner et collecter l'ensemble des connaissances, descriptions, réflexions, cartographies, photographies... nécessaires à la fabrication de l'atlas ; et de mettre en place et asseoir de façon plus précise, en fonction de territoires plus ciblés, le réseau paysage auvergnat.

Le principe est simple : des voyages seront effectués par l'équipe à travers le territoire auvergnat en bifurquant ou s'attardant sur certains ensembles, certaines unités, certains motifs, certaines structures paysagères ; en s'attardant sur certaines zones comme les montagnes ou les paysages urbains... Ceci à bord d'un véhicule pouvant permettre l'embarquement d'invités, identifiés au préalable, en collaboration avec le commanditaire de l'atlas, comme des personnes clés dans la compréhension des problématiques paysagères, de l'aménagement des territoires en général à l'échelle régionale, ou au cas par cas dans ceux qui seront traversés.

Un travail, en commun avec ces invités embarqués (techniciens, élus à différents niveaux, spécialistes et habitants...), sera effectué en parcourant le territoire (description des ensembles paysagers, description des structures et éléments, identification des problématiques...) afin de trouver le mode le plus utile, le plus concret et le plus direct pour rendre compte des connaissances et partager son contenu de la manière la plus appropriée possible en fonction des différents territoires, de leur spécificité et des problématiques paysagères qui y ont cours. Les descriptions se feront sur le terrain, en présence de ces acteurs, différents selon les itinéraires et les lieux traversés. Ces acteurs permettront de plus des rencontres et liens utiles avec des habitants.

Un travail photographique (type observatoire des paysages) sera de plus réalisé, prenant en compte les observatoires photographiques déjà réalisés dans les départements de l'Allier et de la Haute-Loire en 2006 et 2008, les campagnes de photographies lisibles dans les quatre atlas départementaux, les quatre bilans des sites protégés, les schémas paysagers des parcs, etc. Deux formes de séries photographiques reproductibles seront réalisées :

1. La première portera sur l'illustration des 59 ensembles paysagers auvergnats (découpage issu d'un travail cartographique préparatoire). La technique des panoramiques, adaptée à de nombreux ensembles auvergnats, sera revisitée ;
2. La seconde portera sur des portraits d'habitants ou d'acteurs-travailleurs du territoire auvergnat. Cette série photographique permettra de rendre compte concrètement de petits gestes (quotidiens) ou de plus grands gestes (projets de collectivités...) ayant une implication dans l'aménagement du territoire.

La question du partage des descriptions, informations, documents doit trouver une forme pratique et efficace dans la mesure où un nombre conséquent d'acteurs par département sont sollicités de différentes manières tout au long du processus. C'est pourquoi, nous proposons de mener une réflexion pour mettre en place un outil pratique de consultation de l'avancée de la rédaction via les nouveaux moyens de communication (internet : blog ou autre). L'objectif est de rendre accessible l'atlas en cours de fabrication à l'ensemble des acteurs ayant été sollicités ou participants à son élaboration. Ils pourront également échanger avec l'équipe sur les problématiques des paysages d'Auvergne. L'idée est de préfigurer une plateforme d'échange, d'initier une forme pratique du réseau d'acteurs-paysage à l'échelle régionale autour de l'Atlas des paysages. Ce travail préfigurera la mise en ligne de l'atlas.

**B - Paysages et aménagements des vallées alluviales
et des cours d'eau du département des Deux-Sèvres (XIX- XX siècle).
- Contribution par la recherche historique à l'élaboration d'un projet partagé -**

1 – Faire partager une connaissance savante et historique sur un site

Sur ce site est proposée une approche de la participation donnant la priorité à l'articulation entre la construction de méthodes et la production de connaissances à travers une recherche historique approfondie. C'est donc la question des relations entre la participation des populations aux actions en matière paysagère et celle de la construction d'un savoir sur les paysages, qui est mise ici en avant. En d'autres termes, l'expérimentation proposée consiste à fonder la participation sur une « médiation », c'est-à-dire sur une démarche visant à faire partager une connaissance pour construire une action concertée visant le paysage lui-même, mais aussi et plus largement, et à travers ce référent paysager, la gestion d'un territoire.

2 - Méthodologie : un travail de recherche archivistique préalable à une médiation

Notre proposition s'articule autour de deux temps, fortement liés l'un avec l'autre.

Tout d'abord, nous proposons d'exploiter les fonds rassemblés par les Archives Départementales des Deux-Sèvres sur la question de l'aménagement des cours d'eau et des vallées alluviales aux XIX^e et XX^e siècles. Cette recherche, dont les orientations ont été décidées en concertation avec le Conseil général des Deux-Sèvres (co-financeur du projet), servira de support à la thèse de doctorat d'un paysagiste-historien (Rémi Bercovitz). Trois grands axes d'interrogation des sources seront privilégiés :

- la reconstitution et l'analyse de la transformation des milieux et des paysages caractéristiques des vallées alluviales du département ;
- l'histoire des usages de l'eau et des pratiques d'aménagement des cours d'eau, du point de vue de leurs impacts géo-environnementaux, des acteurs impliqués et de la régulation politique de l'action en la matière ;
- la relation entre l'histoire des paysages et milieux valléens et les systèmes culturels datés successifs dans lesquels s'inscrivent leur perception et leur aménagement par les habitants et acteurs concernés.

L'étude historique prendra appui sur une analyse paysagère du secteur étudié. Elle sera également complétée par une enquête d'ordre socio-géographique, reposant sur des entretiens semi-directifs, relative à la mémoire des paysages et à la perception des changements paysagers. Cet aller-retour entre archives et terrain pouvant être a priori considéré comme l'une des conditions indispensables à l'utilisation de cette étude à des fins de médiation.

Cette étude doit préfigurer, en en fixant le sujet précis, la problématique et la démarche, un travail de recherche de plus grande envergure sur cette même thématique, qui prendra la forme d'une thèse de doctorat. En cela, nous proposons de mettre la question des *temps du paysage* au centre de notre réflexion et de notre approche. Nous aborderons cette question dans sa dimension mémorielle d'une part et historique d'autre part. Individuelle et collective, plurielle et individualisée, toujours subjective, conflictuelle, ouverte à l'amnésie, la mémoire est un récit du passé dans le présent. Alors que l'histoire, est la reconstitution intelligible et objective de processus passés. Nous postulons que dans l'entrelacement des mémoires et de l'histoire peut émerger un dialogue constructif et ouvert pour penser ensemble les mondes possibles et souhaitables. C'est donc dans ce nœud entre mémoire et histoire que nous proposons d'inscrire l'espace de la médiation et ainsi d'initier et d'animer en fonction d'un axe historico-prospective le dialogue sur le paysage et la durabilité de l'aménagement du cadre de vie des populations.

Ce doctorat aura enfin vocation à fournir une exploration systématique et un bilan critique des discours et théories regroupés sous la bannière de la médiation paysagère. Au-delà de leur diversité, qu'il s'agira d'inventorier, on peut faire l'hypothèse— fondatrice de la thèse— qu'il existe bien un socle commun à ces pratiques. Sur quel genre de postulats sont fondées ces approches ? Où se situent leurs points d'ancrage théorique, politique et éthique ? Quel est le sens exact et la portée heuristique des concepts qu'elles ont été amenées à forger ? Quels sont leurs limites et leurs points aveugles ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre en revenant notamment sur les expériences qui, ces dernières années, ont utilisé la démarche de « médiation » et de participation pour tenter de renouveler l'analyse et l'action dans les domaines du paysage.

C – Projet participatif d'aménagement paysager en Val de Loire

Le site n'est pas arrêté, il sera précisément défini en collaboration avec le PNR Loire Anjou Touraine et la Mission Val de Loire.

1 – Démarche, Objectifs : assumer le rôle de l'expert dans une démarche participative

Il s'agit d'expérimenter et de théoriser une démarche innovante d'action publique impliquant la participation des citoyens à l'élaboration de leurs cadres de vies, en croisant compétences de chercheurs et de praticiens. L'innovation tient à la fois dans l'association inter/pluridisciplinaire de l'équipe entre recherche et pratique et dans l'entrée thématique de la démarche qui met en œuvre **la saisie des représentations sociales du paysage**

A partir d'une commande qui reste à définir avec les partenaires territoriaux (Mission Val de Loire, PNR Anjou), nous proposons une approche du projet en trois grandes phases :

1. Construction collective d'une connaissance des paysages et émergence d'une image partagée par les habitants, leurs représentants/décideurs et les spécialistes (chercheurs et praticiens),
2. Formalisation d'un projet d'action(s) publique(s) liée(s) à l'aménagement du territoire et au paysage,
3. Evaluation de l'expérimentation, démarche réflexive, observation du déroulement du processus de projet et retour théorique.

2 - Méthodologie : croiser les représentations et s'entendre sur une image partagée pour formaliser un projet

Constituer un réseau de participants :

Avant tout, il est nécessaire de constituer un réseau de participants, citoyens-habitants et représentants-décideurs qui sera mobilisé pour l'élaboration du projet. Nous ferons appel à différentes démarches pour construire ce réseau : information publique à travers des réunions, diffusion de mails, exposition d'affiches, bouche à oreille, implication des enfants des écoles primaires, etc. sans négliger les réseaux pré-existants et les listes de participants proposés par les entités administratives concernées (CDC, communes, etc.). Ces listes constitueront une base de départ, mais devront évoluer et être complétées au fur et à mesure des entretiens, en fonction des catégories socioprofessionnelles touchées et de la disponibilité des personnes sollicitées.

Etablir un premier regard de spécialiste sur les paysages :

Parallèlement au travail de tissage du réseau de participants, il convient de commencer le travail de terrain, afin d'établir un premier regard « spécialiste » sur les paysages en question. Ce premier regard permet d'établir le **socle d'une connaissance experte** et de produire les premiers documents/outils de concertation, supports des discussions avec les locuteurs. L'objectif de ces documents est non seulement d'orienter les enquêtes semi-directives et nourrir les entretiens, mais aussi de proposer un certain regard sur le paysage afin de « sensibiliser » les habitants et les élus et ainsi favoriser l'émergence d'une image partagée du territoire et de ses paysages.

Construire collectivement une connaissance des paysages et faire émerger des paysages partagés par l'ensemble des acteurs (chercheurs, habitants, décideurs...)

La construction collective d'une connaissance des paysages s'effectue peu à peu au cours des entretiens, des ateliers et du travail de terrain. Chaque participant se représente ses paysages quotidiens d'une manière qui lui est propre et que les mêmes parties de territoire sont perçues par une grande diversité sensorielle. Il est donc nécessaire de construire une nouvelle image du territoire que chacun s'appropriera en se nourrissant des regards des autres. Il ne s'agit pas de niveler les représentations au risque de formater les participants, mais de composer un projet de paysage tenant compte de la diversité des représentations, à partir d'une représentation collective, en franchissant certaines étapes indissociables les unes des autres :

1- la conscientisation individuelle, réalisée au cours des enquêtes.

Il s'agit ici non seulement d'enrichir notre connaissance « experte » du territoire par les connaissances et les représentations de chaque habitant ou acteur, mais aussi de faire prendre conscience au participant des problématiques relevées par les spécialistes et de proposer un regard extérieur d'aménageur expert. Il s'agit également de guider le locuteur vers une posture de concepteur, qui lui est à priori étrangère et qu'il devra adopter au cours des séances d'ateliers de la deuxième partie (orientations du projet). Le questionnaire peut être

accompagné de différents outils opérationnels, comme l'enquête photo (Michelin Y, ; Marie M., 2009).

2- le partage et de la collectivisation des différentes représentations recueillies au cours des entretiens.

Il s'agit là de réunir les différents participants et de leur faire prendre conscience de la diversité de leurs regards sur leurs paysages quotidiens. C'est ainsi, en partageant, en discutant et en montrant les différentes perceptions que les paysages partagés pourront naître. Plusieurs outils peuvent être mobilisés pour arriver à ces fins, en atelier ou in situ. C'est également au cours de cette étape que les regards se confronteront et que certains conflits seront mis en lumière. C'est alors que la posture de médiateur, en tant qu'arbitre et sociologue, prendra tout son sens. Ainsi, c'est au cours de ces différents entretiens, présentations, discussions et échanges que se définiront les enjeux paysagers et donc les orientations générales du projet. Le rapport de synthèse des entretiens mettra également en lumière enjeux et thématiques à traiter.

Formaliser un projet d'action(s) publique(s)

Les actions à mener sur le territoire seront précisées de manière progressive et itérative, entre séances d'ateliers publics (spécialistes, habitants et décideurs) et « privées » (spécialistes), voire d'ateliers in situ. Les thématiques traitées au cours des ateliers seront proposées par les spécialistes au cours de réunions publiques. Ensuite, une attention particulière devra être tenue pour former les équipes des ateliers afin de favoriser une certaine mixité. Pour la formulation du diagnostic, certaines étapes devront être respectées pour procéder de manière évolutive à l'extraction des éléments qui permettront aux spécialistes de produire un plan d'actions à mettre en œuvre. De plus, les actions ne devront pas se réduire à des aménagements formels. Bien entendu, chaque étape de la production du plan d'actions final devra être validé par chacune des parties concernées, habitants et décideurs.

Prévoir et gérer l'aval de l'implication des spécialistes (« après projet »)

Il nous paraît également très important, pour que le projet vive et soit parfaitement approprié par les habitants, de prévoir l'aval de notre intervention. Trop souvent, la formidable émulation permise par l'implication de spécialistes moteurs des actions communes, retombe après leur « passage ». Mais selon nous, l'action d'un passeur prend tout son sens lorsqu'elle revêt un caractère durable et lorsque l'action motrice est transmise aux participants ou aux citoyens concernés. Plusieurs outils/moteurs peuvent également être mis en place afin de faire durer l'implication des citoyens dans la gestion de leur cadre de vie : association, blog ou forum.

Les trois projets sont complémentaires : différentes échelles d'action (de la commune à la région), différentes phases du projet (de la construction de connaissances en amont, à la maîtrise d'œuvre opérationnelle en aval), place et nature de l'expertise, implication du chercheur, etc. Pour autant, ces trois projets seront analysés de façon uniforme (pour la comparaison) : analyse des documents produits, enquêtes semi-directives auprès des acteurs concernés, analyse participative et observation directes des pratiques et des démarches des paysagistes. Etant donné un certain degré d'implication des chercheurs dans les projets, il y a une juste distance à trouver afin de faire apparaître les processus de décision, la multiplicité des voies suivies puis abandonnées, les initiatives qui restent sans suite, les réactions des uns et des autres, les interactions entre les paysagistes, les habitants, les décideurs, les liens des habitants entre eux, des habitants avec les élus, avec les techniciens, avec les paysagistes, les conflits explicites, implicites, les rapports des acteurs avec le paysage, etc.

Temps 2 : Confrontation

Pour cette phase de confrontation/discussion/pollinisation, nous prévoyons d'organiser **trois séminaires** sur chacun des sites auxquels participera l'ensemble des membres de l'équipe avec également **des invités extérieurs** susceptibles de nous apporter des retours d'expériences et de nouveaux éclairages sur la question de la participation dans le domaine du paysage, en particulier à l'étranger.

Temps 3 : Théorisation

Un quatrième séminaire de synthèse en fin de programme sera nécessaire pour tirer un bilan de chaque expérience et amorcer une réflexion théorique sur le renouvellement des pratiques paysagistes induites par la participation.

Temps 4 : Diffusion

Nous prévoyons de communiquer nos travaux à travers :

- un ouvrage publiable composé de la présentation des expérimentations sur les trois terrains, des résultats de la comparaison et de l'observation critique ; des considérations théoriques et méthodologiques tirés de l'ensemble du travail. Cet ouvrage pourra aussi tenir lieu d'actes des journées d'étude,
- une plaquette à destination des acteurs politiques et administratifs, proposant un cadre problématique et méthodologique,
- des articles pour les revues scientifiques et professionnelles,
- des propositions pédagogiques pour la formation des paysagistes.

Calendrier :

18 mois	Expérimentation sur les trois terrains + 1 séminaire / sites => synthèse des études de cas.
6 mois	Confrontation des résultats + 1 séminaire bilan et d'évaluation
12 mois	Synthèse, théorisation + Valorisation et transferts => ouvrage, propositions...

Articulation avec des projets achevés, en cours ou prévus sur le même thème :

- Programme patrimoine et trajectoire paysagère des vallées ligériennes⁸. Ce programme interroge la valeur patrimoniale de certains objets hérités des paysages ligériens (quais, plages, épis, guinguette, ...). Cette recherche alimentera l'atelier participatif du Val de Loire.
- Réflexion en cours au sein du ministère de l'Ecologie sur l'amélioration de la méthode des Atlas de Paysages en intégrant d'avantage la dimension sociale du paysage (perceptions et représentations sociales, indicateurs sociaux, regard et connaissance des habitants...)⁹. La recherche ici proposée est de nature à alimenter cette réflexion.
- Projet Apport

⁸ Pilotage UP Paysage INHP Agrocampus Ouest : Hervé Davodeau, David Montembault,

⁹ Pilotage LADYSS, participation de Monique Toublanc

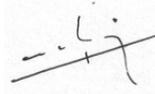
Composition de l'équipe :

Organismes	Personnes impliquées			
	Nom / Prénom	Titre	Fonctions Dans le projet	% de temps recherche
UP PAYSAGE INHP -AGROCAMPUS OUEST 02 rue Le Nôtre 49 045 Angers cedex 02 Tél : 02 41 22 54 43 Fax : 02 41 22 55 28	MONTEBAULT D. 02 41 22 54 43 david.montebault@agrocampus-ouest.fr	MCF	Chercheur, Coordinateur du Projet	30 %
	DAVODEAU H. Herve.davodeau@agrocampus-ouest.fr	MCF	Chercheur	20 %
	ROMAIN F. fanny.romain@agrocampus-ouest.fr	MCF	Chercheuse	20 %
CEPAGE-ADES UMR 5185 du CNRS/ENSAPBx-Université de Bordeaux 740, cours de la Libération, BP 70109 33 405 TALENCE CEDEX +33 (0)5 57 35 11 29	BRIFFAUD S. 06 18 03 64 96 serge.briffaud@bordeaux.archi.fr	MA	Chercheur	15 %
	DAVASSE B. 06 03 61 17 46 bernard.davasse@bordeaux.archi.fr	MA	Chercheur	15 %
	BIGANDO E. bigando_e@yahoo.fr	Chercheuse contractuelle	Chercheuse	15 %
	BERCOVITZ R. remi.bercovitz@gmail.com	Chercheur contractuel	Chercheur Paysagiste	50 %
UP LAREP, ENSP 10 rue Maréchal Joffre, 78 000 Versailles Tel : 01 39 24 62 37 Fax : 01 39 24 62 00	Toublanc M. m.toublanc@versailles.ecole-paysage.fr	MCF	Chercheuse	15%
	BONIN S. s.bonin@versailles.ecole-paysage.fr	MCF	Chercheuse associée	10%
Cyrille Marlin 2 rue du Pasteur Cadier, 64000 Pau	MARLIN C. cyrillemarlin@hotmail.com 06.24.04.64.96	Paysagiste	Paysagiste Coordinateur du Projet	
	Collectif ALPAGE 143 bis rue de la Rivière 33 290 Blanquefort contact@collectif-alpage.fr	CHAMBELLAND B. 06.20.73.52.07	Paysagiste	Paysagiste
Atelier des Cairns 61 Place St Léger 73 000 Chambéry	DUPRAT S. 06.09.70.57.07	Paysagiste	Paysagiste	
	HUET J contact@latelierdescairns.com 06.79.67.39.36	Paysagiste	Paysagiste	
Association Passeurs ENSAPBx 740 cours de la Libération,BP 70109 33405 Talence Cedex Tel : 06. 99 61 90 90 assopasseurs@free.fr	LUGINBUHL A. antoine.luginbuhl@free.fr	Paysagiste, président de l'association	Paysagiste	
	BERCOVITZ R. remi.bercovitz@gmail.com	Paysagiste, trésorier	Paysagiste Chercheur	
UMR CNRS ESO 6590 Université Rennes 2 Département de Géographie 6 pl du recteur Le Moal 35 043 Rennes cedex Tel : 02 99 14 18 52	LE DU-BLAYO L. Laurence.ledu@univ-rennes2.fr	MCF	Chercheuse associée	10%
LADYSS UMR CNRS 7533 Université Paris X 200 av. de la République 92001 Nanterre Cedex	GUTTINGER P. philippe.guttinger@orange.fr	MCF	Chercheur associé	10%

Signatures :

Pour Agrocampus Ouest, David Montembault, coordinateur du projet :

Cyrille Marlin, Paysagiste, coordinateur du projet :



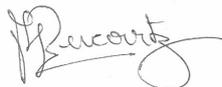
Pour le CEPAGE, Serge Briffaud :



Pour Alpage, Benjamin Chambelland :



Pour Passeurs, Rémi Bercovitz :



Modalité de coordination et d'animation du projet :

Ce projet sera coordonné par un chercheur (D. Montembault) et un paysagiste (C. Marlin), afin de respecter l'équilibre entre scientifiques et praticiens nécessité par cette recherche-action.

Expériences des équipes sur le thème Paysage et Participation :

- Le **Master 2 « Paysage et Médiation »** cohabilité entre Agrocampus-Ouest, l'Université d'Angers et l'ENSP de Versailles : plusieurs EC participants au projet de recherche ont conçu, enseignent, voire coordonne (H. Davodeau) cette formation innovante sur le thème paysages & participation. Ce lien étroit est un atout pour le projet, en particulier dans sa visée pédagogique. Il offre un cadre d'expérimentation pour les étudiants (stages).
- Le **Projet APPORT « Agriculture, Paysage, Projet, Outil, Réseau, Territoire »** (2006-2009 ; avec la participation de M. Toublanc) : Ce projet a mis en réseau différentes catégories d'acteurs (Instituts techniques et organismes à vocation agricole et rurale, chercheurs, professionnels et spécialistes des questions de paysage, acteurs locaux et notamment des élus et des agriculteurs). Le groupe a expérimenté et proposé des outils pour des projets de développement durable avec comme objectif principal : favoriser l'implication des agriculteurs et faire en sorte qu'ils deviennent et soient reconnus comme des acteurs à part entière dans l'aménagement de leurs territoires de vie et de travail. La question du paysage comme outil de médiation a été au centre de la réflexion collective avec comme enjeu : affirmer le rôle des agriculteurs dans la création, la protection et la gestion des paysages d'aujourd'hui.
- Les **Rencontres Elevage et Paysage** (en partie initiées et animées par D. Montembault) : En collaboration avec l'interprofession agricole, des « **balades élevage et paysage** » sont organisées chaque année depuis 2007 dans des fermes partenaires à l'occasion des journées du patrimoine (1 ferme en 2007, 25 fermes en 2011). Ces promenades participatives sont l'occasion de lectures paysagères croisées entre les exploitants et leurs visiteurs. Le paysage utilisé comme outil de médiation montre dans ce cas toute sa capacité à rapprocher les producteurs des consommateurs. (<http://www.elevages-et-paysages.com/>)
- Les très nombreux projets menés par l'association PASSEUR et les membres du collectif ALPAGE : les paysagistes impliqués dans ce projet de recherche sont tous spécialisés dans les approches participatives et ont déjà une grande expérience à la fois

dans la construction croisée de connaissances avec des habitants et la co-fabrication, voir la co-gestion d'espaces. Les expériences menées par C. Marlin au Japon depuis plus de 10 ans constitueront aussi un éclairage particulièrement enrichissant pour ce programme.

Publications, références :

Du fait de la mixité de l'équipe, les publications scientifiques, les rapports d'études et les références ayant trait au thème « paysage et participation » sont très nombreuses. Pour alléger ce rapport, nous avons donc décidé de les placer en annexe (*Cf. annexe 2*).

Collaborations envisagées :

Chercheurs associés :

- **Laurence Le Du-Blayo (UMR CNRS 6590 ESO, Université Rennes 2)** : la participation au projet est prévue via les séminaires de recherche du projet, les séminaires de recherche du programme PDD2, les publications et colloques. L'objectif est de mettre en place une synergie de recherche/action avec les travaux pilotés par Laurence Le Du-Blayo en Bretagne (partenariat avec le Conseil Régional et des collectivités locales) sur les Observatoires Photographiques du Paysage. Ces OPP sont notamment à exploiter dans leur apport sur les représentations paysagères, la perception des dynamiques de paysage sur le temps long (OPP rétrospectifs) mais également dans la conception d'OPP participatifs.
- **Philippe Guttinger (LADYSS UMR CNRS 7533, Université Paris X)** : La participation au projet est également prévue en accompagnement des expérimentations. Le regard du juriste permettra d'étudier plus spécialement la compatibilité des méthodes et des outils de la participation paysagère au regard du droit existant et, le cas échéant, de remettre en cause des règles en vigueur.
- **Sophie Bonin (UP LAREP, ENSP)**. Même rôle d'observation et expertise.

Coopération scientifique internationale :

- Cyrille Marlin étant chercheur invité jusqu'en 2013 au Centre d'Etudes Politiques de l'université de KUMAMOTO, Japon. (Dept. of Civil & Environmental Engineering, Regional Environment Design Lab), il est prévu d'établir des liens avec les chercheurs japonais.

Autres partenaire :

- La DREAL de la région Auvergne, commanditaire de l'Atlas pratique de l'Auvergne et co-financeur du projet
- Le Conseil Général des Deux-Sèvres, partenaire et co-financeur du projet « Vallées »
- La Mission Val de Loire UNESCO, partenaire et co-financeur du projet Val de Loire
- Le PNR Loire Anjou Touraine, partenaire et possible co-financeur du projet Val de Loire
- Mairie Conseil (Yves Gorgeu)

C) ANNEXE FINANCIERE

(Cf. Annexe 1 : tableaux de financement)

Organismes Gestionnaires Des crédits	Agrocampus-Ouest Angers	CEPAGE Bordeaux	Alpage et paysagistes associés	TOTAL
Budget Total	60 000 €	30 000 €	124 000 €	214 000 €
Co-financements	Mission Val de Loire : 15 000 €	0	DREAL Auvergne : 61 500 € Fonds propres : 6000 €	82 500 €
Demande MEEDDM	45 000 €	30 000 €	56 500 €	131 500 €
% du total	75 %	100 %	45,5 %	61,5 %

Soulignons que pour le projet « vallées des Deux Sèvres », la thèse de Rémi Bercovitz est entièrement financée par le Conseil Général des Deux-sèvres et une bourse CIFRE (CG 79, Agence de l'eau)

Bibliographie

- Ambroise R., 2002.** L'importance de la promenade, Atelier « Pédagogie par le paysage, pédagogie pour le paysage », CEP de Florac et Parc national des Cévennes, Florac, 5 & 6 novembre.
- Apport (collectif), 2009.** Des outils pour des projets de développement durable des territoires, Agriculture et Paysage, en particulier : « La visite de terrain. Le paysage comme lieu d'expériences », « Représentation et interprétation du paysage », « Paysage, outil de médiation ».
- Berque A., 1997.** Cinq Propositions pour une théorie du paysage, Champ Vallon
- Brunet-Vinck V., 2004.** Méthode pour les Atlas de paysages – Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux. Direction de la Nature et des Paysages, MEDD, 120 p.
- Cheyran JP., Deffontaines JP., Lardon S., Thery H., 1990.** Les chorèmes : un outil pour l'étude de l'activité agricole dans l'espace rural ? Mappemonde 90/4
- Davodeau H., Toulblanc M. 2010,** Le paysage outil, les outils du paysage, Principes et méthodes de la médiation paysagère, OPDE Outils pour décider ensemble, Aide à la décision et gouvernance, recueil des communications du colloque des 25/26 octobre à Montpellier, pp.375-391/436.
- Deffontaines J.-P., Ritter J., Deffontaines B., Michaud D., 2006.** Petit guide de l'observation du paysage, INRA/QUAE.
- Derioz P, 2008,** L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales, 1ères journées scientifiques ARPnv, Nîmes.
- Donadieu P., 1993.** Le projet de paysage comme outil de négociation, Cahier de l'IAURIF, 106, p. 31-37.
- Dubost F.,** (avec la collaboration de Lucien Clergues), **1995.** Mon paysage. Le paysage préféré des Français, Paris, ed. Malval
- Droz Y. (et al), 2009.** Anthropologie politique du paysage. Valeurs et postures paysagères des montagnes suisses, éd. Karthala, , 170 p.
- Dubois C., 2009.** Le paysage, enjeu et instrument de l'aménagement du Territoire. Biotechnol. Agron. Soc. Environ. 13(2), pp. 309-316.
- Frémont A., 1976.** La région espace vécu. Nouvelle édition Flammarion 1999, 288 p.
- Gorgeu Y., Jenkins C., 1995.** La Charte paysagère : outil d'aménagement de l'espace intercommunal, 188 p.
- GuisePELLI E., 2005.** Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action. L'exemple des Alpes du nord, Cybergeo.
- Henry D., 2004.** Et si j'ai un dessin dans les mains pour parler de paysage ? Approche d'un paysagiste. Comment les images de paysage interrogent les territoires, Toulouse ENFA, 9-10 mars.
- Larrère C. et R., 1997.** Du bon usage de la nature - Pour une philosophie de l'environnement. Ed. Alto Aubier.

- Lizet B., de Ravignan F., 1991.** Comprendre un paysage, guide pratique de recherche, Ed. INRA, p. 147
- Luginbühl Y., 1989.** Paysages, Textes et Représentations du paysage du siècle des lumières à nos jours, Paris, La Manufacture.
- Luginbühl Y., 2001.** La demande sociale de paysage, Rapport remis au Conseil national du paysage, Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, 17 p.
- Luginbühl, 2004,** Synthèse scientifique du programme de recherche « politiques publiques et paysages, <http://www.ecologie.gouv.fr/Principaux-resultats.html>.
- Lynch K., 1960.** L'image de la cité. Ed. Dunod, 232 p.
- Marie M., 2007.** Deux générations d'agriculteurs face aux transformations des paysages bocagers. Étude de cas en Normandie. Cahiers d'économie et sociologie rurales, n° 84-85
- Michelin Y., 1998.** Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise, Cybergegeo.
- Michelin Y., 2000.** Le bloc-diagramme : une clé de compréhension des représentations du paysage chez les agriculteurs ? Mise au point d'une méthode d'enquête préalable à une gestion concertée du paysage en Artense (Massif central français), Cybergegeo.
- Ministère de l'Environnement, 1994.** L'observatoire photographique du paysage, Paris, Cité des sciences et de l'industrie.
- Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2009.** L'observation photographique au service des politiques du paysage, Actes du colloque européen des 13 et 14 novembre.
- Ollagnon H., 1989.** Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel in Mathieu N., Jollivet M. (dir.) Du rural à l'environnement, A.R.F. Éditions/L'Harmattan, pp.258 – 268.
- Pernet A., 2008.** Une médiation paysagiste comme support de recherche : l'expérience de l'atelier des paysages en vallée de l'Ance (Parc naturel régional Livradois-Forez, Auvergne), 1eres Journées doctorales en paysage, Angers 3 et 4 décembre.
- Semmoud N., 2007.** La réception sociale de l'urbanisme, L'Harmattan, 254 p.

ANNEXE 2 :

PUBLICATIONS ET REFERENCES DE L'ÉQUIPE SUR LE THEME PAYSAGE ET PARTICIPATION

Publications scientifiques / Ouvrages :

- BERCOVITZ R., 2011, « Les paysages du Pays d'Orthe, au fil des Gaves réunis et de l'Adour », in *Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet*, actes du colloque d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Conseil général des Landes, Mont-de-Marsan.
- BRIFFAUD S. et BERTRAND G., 2011, *Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet*, actes du colloque d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Conseil général des Landes, Mont-de-Marsan, 2011.
- BRIFFAUD S., DAVASSE B., à paraître, « Du bon usage du passé des paysages. Récits paysagers et durabilité dans trois sites viticoles européens du Patrimoine mondial (Tokaj, Saint-Émilion, Cinque Terre) », dans *Paysage et développement durable*, Paris, Éditions Quæ, 18 p.
- BRIFFAUD S., 2011, « Quel paysage pour les paysagistes ? Retour sur l'expérience de l'école du paysage de Bordeaux », dans S. BRIFFAUD et G. BERTRAND (éd.), *Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet*, actes du colloque d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Conseil général des Landes, Mont-de-Marsan, p. 27-39.
- BRIFFAUD S., 2011, « Les sciences et le sentiment du paysage. Quelques constats et réflexions », dans S. BRIFFAUD et G. BERTRAND (éd.), *Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet*, actes du colloque d'Arthous, 9-10 octobre 2008, Conseil général des Landes, Mont-de-Marsan, p. 16-165.
- BRIFFAUD S., à paraître, « Actualité du paysage humboldtien », dans *La construction des savoirs au tournant des Lumières. Figures de « passeurs » entre science, histoire et littérature*, dans Actes de la Journée d'étude organisée par Traverses 19-21 – Centre d'études stendhaliennes et romantiques (Université Stendhal Grenoble 3) et le Centre de recherche en histoire et histoire de l'art – Italie, pays alpins (Université Pierre Mendès France Grenoble II), 22-23 novembre 2007.
- DAVASSE B., 2006, « La gestion sociale des ressources naturelles dans les espaces sylvo-pastoraux des Pyrénées de l'est (du moyen âge au siècle actuel) », dans C. Beck, Y Luginbühl et T. Muxart, (ed.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Paris, Editions Quæ, pp. 211-225
- DAVASSE B., 2006, « La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage », dans F. Bichindaritz (ed.), *Enseigner le paysage*, Paris, Ministère de la culture et de la communication. Direction de l'architecture et du patrimoine, tome 2, pp. 38-42
- DAVODEAU H., G SANT'ANNA C., 2011 (à paraître), « La participation du public et ses incidences sur l'évolution des théories et pratiques du projet des paysagistes », revue *Territoire en mouvement*.
- DAVODEAU H., TOUBLANC M. 2010, « Le paysage outil, les outils du paysage, Principes et méthodes de la médiation paysagère », OPDE Outils pour décider ensemble, Aide à la décision et gouvernance, recueil des communications du colloque des 25/26 octobre à Montpellier, pp.375-391/436.
- DAVODEAU H., 2008, Des conflits révélateurs de la territorialisation du projet de paysage. Exemples ligériens, dans *Territoires de conflits, analyses des mutations de l'occupation de l'espace*, KIRAT, TORRE (dir), L'Harmattan, pp 49-61/322.
- GUTTINGER Ph., 2007. Approche du paysage en droit français. Cahiers d'économie et sociologie rurales, n° 84-85, pp. 11-60.
- Le Du-Blayo L., 2007 *Le Paysage en Bretagne, Enjeux et défis*. Editions Palantines , 352p.
- MARLIN C., 2008. Réflexion sur l'expérience ordinaire dans l'espace public. Recherche d'une méthode pour décrire l'espace public à partir de l'expérience individuelle de jardin. Thèse de Doctorat à Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS Paris).
- MARLIN C., 1997. L'espace ordinaire. Rapport de DEA "Jardins-Paysages-Territoires" (UP6 / EHESS).
- MONTEBAULT D., 2007. La valorisation des paysages de vallées en Anjou : des campagnes plus vraies que nature ? In « Agriculteurs et territoires – Entre productivisme et exigences territoriales ». Dir. Le Caro Y., Madeline P., Pierre G. Presses Universitaires de Rennes, pp. 191-207.

- MONTEMBAULT D., 2005. Les limites de l'entrée paysagère pour la gestion environnementale des territoires – Exemple des vallées angevines. In « L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire », Sous la direction de D. Puech et A. Rivière-Honegger, ed. CNRS – Univ. Paul Valéry, Montpellier. p. 551-562
- ROMAIN F. (2011), Le fleuve, porteur d'images urbaines : formes et enjeux, revue Géocarrefour (à paraître).
- ROMAIN F. (2010), Compte-rendu des 4èmes Assises Européennes du Paysage de Strasbourg "Le développement durable à l'oeuvre : Corridors verts et parcs sur les rives de la Thur, Cernay et Wesserling" revue électronique TOPIA, <http://www.topia.fr>
- ROMAIN F., (2010) La construction contemporaine des paysages fluviaux urbains : le cas de deux villes nord méditerranéennes : Perpignan et Montpellier, Thèse de doctorat, Directeur de thèse : Donadiou P., Co-directeur, Davodeau H., Laboratoire de recherche de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, 307 p.
- TOUBLANC M., 2009. La recherche en sciences sociales dans les écoles du paysage en France, Projet de paysage.
- VAN TILBEURGH V., LE DU BLAYO L., 2009. « Le rôle des collectivités territoriales dans l'adaptation des enjeux environnementaux globaux à l'échelle locale », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors série 6 |. URL : <http://vertigo.revues.org/index8977.html>.

Articles, colloques, congrès, séminaires :

- BERCOVITZ R., BIGANDO E., QUINTIN A., TESSON F., 2011, « Paysages ordinaires et participations. La qualité médiatrice du paysage pour faire participer les habitants au processus décisionnel : une méthode originale mise en œuvre dans l'agglomération paloise », communication acceptée au colloque international « Paysages de la vie quotidienne. Regards croisés entre recherche et action », Perpignan-Gérone, du 16 au 18 mars 2011.
- BERCOVITZ R., BIGANDO E., 2010, « Regards d'habitants sur les paysages du Gave de Pau. Présentation d'une opération de recherche menée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Pau », *Table Ronde « Paysage, projet partagé et participation des populations : de la confrontation des expériences à la théorisation des démarches » sous la présidence d'Yves Luginbühl*, organisé par l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, Bordeaux, 16 décembre 2010.
- BIGANDO E., 2011 (à paraître), « La dimension identitaire du paysage ordinaire. Réflexion à partir de discours d'habitants », accepté pour publication dans la Revue *Géographie et Cultures*.
- BIGANDO E., 2010, « Cadre de vie et qualité paysagère sur le Bassin d'Arcachon. Objectifs et méthode de recherche », *4^{ème} journée séminaire autour du Bassin d'Arcachon*, organisé par le Réseau de Recherche Littorale Aquitaine (RRLA), Arcachon, 6 décembre 2010.
- BIGANDO E., 2010, « Impliquer les habitants dans la valorisation de leur territoire quotidien : le paysage vecteur de participation habitante », *Colloque « Habiter : l'ancrage territorial comme support d'éducation à l'environnement »*, organisé par l'Ifrée en partenariat avec l'IUFM Poitou-Charente et l'Université de la Rochelle, La Rochelle, 24 et 25 juillet 2010.
- BIGANDO E., BRIFFAUD S., DAVASSE B., 2010, « Problématique et méthodes pour un observatoire partagé des paysages de Gironde », *Séminaire de recherche « L'observation et les observatoires des paysages »*, co-organisé par le CEPAGE (ENSAP Bx) et GEODE (UMR 5602), Bordeaux, 18 février 2010.
- BIGANDO E., 2010, « Mettre en œuvre la participation habitante : des projets d'aménagement aux projets socio-culturels. Retour sur expériences et perspectives de recherche », *Les Cahiers d'ADES*, 7p.
- BIGANDO E., BANZO M., COUDERCHET L., TESSON F., 2009, « J'imagine pour vous ! Le recyclage des imaginaires dans les périphéries urbaines », *Colloque international « L'imaginaire géographique : un contrepoint à la réalité ? »*, co-organisé par l'UQAM (Université du Québec de Montréal) et ADES, Montréal, 26 et 27 octobre 2009.
- BIGANDO E., 2009, « Comment le paysage peut-il devenir un outil de participation habitante en aménagement ? », *Séminaire de recherche « Les multiples horizons du paysage »*, organisé par l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, 10 et 11 février 2009.
- BIGANDO E., 2008, « Le paysage ordinaire porteur d'une identité habitante : pour penser autrement la relation des habitants au paysage », *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et*

- BIGANDO E., 2008, « Organiser la rencontre entre espaces de vie et espaces-enjeux : regards sur une expérience innovante de démocratie participative », *Colloque international pluridisciplinaire, « Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques »*, co-organisé par le RESO (UMR 6590/Université Rennes 2) et le CRAPE (UMR 6051/IEP Rennes), Rennes, 5 au 7 novembre 2008.
- CARRÉ J., DAVASSE B., à paraître, Paysage, évolutions paysagères et stratégies d'action en territoire montagnard. Les cas comparés des hautes vallées du Gave de Pau et du Vicdessos (Pyrénées centrales), dans *Actes du 135^e Congrès du CTHS, 6-10 avril 2010, Neuchâtel*, 17 p.
- DAVASSE B., MÉTAILLÉ J.P., CARRÉ J., GALOP D., 2011, Le paysage dans tous ses états. 30 ans de recherches et d'actions publiques dans les Pyrénées, dans Bertrand G. et S. Briffaud (éd.), *Le Paysage : retour d'expériences entre recherche et projet*, actes du colloque d'Arthous, 9-10 octobre 2008, à paraître (2011), 12 p.
- DAVASSE B. 2009, De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques sociales dans la forêt de Fontainebleau d'après les œuvres des peintres de l'École de Barbizon (XIX-XXI^e siècle), dans *Patrimoine et paysages (Cahiers Jean Hubert n°3)*, Lyon, Lieux-Dits, pp. 16-29

Coordination de rapports scientifiques :

- BRIFFAUD S., DAVASSE B. (dir.), 2007, *Paysage et politique du paysage dans le massif frontalier de Gavarnie/Mont-Perdu. Analyse interdisciplinaire pour servir de fondement à la gestion durable d'un bien inscrit au patrimoine mondial* rapport final de recherche pour la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la culture et de la communication, CEPAGE/GEODE/Chronoécologie, 229 p.
- BRIFFAUD S., BROCHOT A. (sous la dir. de), *Paysages d'exception paysages au quotidien. Une analyse comparative de sites viticoles européens du Patrimoine mondial*, Rapport final de recherche pour le MEDDAADM, Programme de recherche « Paysage et développement durable », CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage) et LADYSS (UMR 7533 du CNRS), janvier 2010, 400 p.
- DAVODEAU :
 - LEGER A., 2010/2013, « Evolution des métiers et des pratiques paysagistes », thèse de doctorat en cours, codirection avec W. Oueslati.
 - CORNEILLE B., 2007, « Les forêts urbaines de Nantes-Métropole, ou comment le paysage peut devenir outil de médiation », diplôme du Master 2 Paysages et médiations, INHP/Université d'Angers.
 - DESLANDRES F., 2010, « Dessine moi un kartier. Retranscription d'une expérience de concertation avec les enfants à La Réunion », diplôme d'ingénieur paysagiste, Agrocampus Ouest Angers.
 - GUITTET C., 2009, « Actions de médiation autour du paysage urbain », diplôme du Master 2 Paysages et médiations, INHP/Université d'Angers.
 - SANT'ANNA C., 2009, « Le projet de paysage participatif en France et au Brésil, éléments de comparaison », diplôme de Master 2 Théories et démarches du projet de paysage, Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles.
- MONTEMBAULT D. :
 - PRUNEL G., 2010, « La participation des habitants au projet de paysage dans la culture française et japonaise ». diplôme du Master 2 Paysages et médiations, INHP/Université d'Angers.

Rapports d'études :

- ALPAGE (Collectif), 2008. Charte des sentiers de randonnée de Blanquefort. Des rêves en marche. Action 9 de l'Agenda 21. <http://infos.blanquefort.net/blog/agenda/?cat=18>
- BERCOVITZ R., BIGANDO E., TESSON F., 2010, *Regards d'habitants sur les paysages du Gave de Pau – Rapport d'enquête*, SET – CDAPP, 50p.
http://web.univ-pau.fr/~ftesson1/tesson/images/RAPPORT_SET_WEB.pdf
- BERCOVITZ R., 2009, *Un projet de paysage partagé dans les «campagnes périurbaines» du Pays d'Orthe (40). Expérience de médiation paysagère et de participation citoyenne pour l'action territoriale dans un espace rural en mutation*, TPFÉ, directeur d'étude Bernard Davasse, ENSAPBx, novembre 2009.

- BERCOVITZ R., 2010. *Les médiations paysagères. Théories, pratiques et perspectives*, Mémoire en vue de l'obtention de la mention recherche au diplôme de paysagiste DPLG, directeur d'étude : Serge Briffaud, ENSAPBx.
- BERCOVITZ R., 2010, « Paysages, représentations sociales et stratégies territoriales des acteurs institutionnels en sud Médoc », Rapport de recherche pour le Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage (CePage_EnsapBx) dans le cadre du projet de la Région Aquitaine *Paysage et territoire du vin en Aquitaine*.
- BERCOVITZ R., GASSET N., GINCHELEAU J., GORET A., LUGINBUHL A., 2008. *Vivre au quotidien un paysage d'exception : synthèse des entretiens réalisés auprès des habitants "ordinaires" à St Emillion*, Mémoire réalisé au cours du séminaire de formation à la pratique de la recherche _ EnsapBx
- BIGANDO E., 2009, « Saisir les regards portés sur les paysages », in Briffaud S. et Moisset A. (coord.), *Observatoire partagé des Paysages de Gironde : Guide méthodologique*, CEPAGE, ENSAP Bordeaux.
- BIGANDO E., 2008, *Artigueloutan et ses paysages ordinaires : rapport d'enquête*, SET (UMR 5603) / CDAPP, 30p.
- CHAMBELLAND B., 2008. Des cailloux dans les poches. Une expérience de projet partagé à Blanquefort. TPFE, directeurs d'étude S. Briffaud. ENSAPBx. <http://fr.calameo.com/read/000134804a4a1e0470c1b>
- DUPRAT S., 2006. Chemin de possibles. TPFE, directrice d'étude E. Heaulmé. ENSAPBx.
- LUGINBUHL A., 2010. Paysage et territoire, participer au projet collectif de son cadre de vie, à Saint-Denis-de-Pile. Projet de paysage partagé et expérience de participation citoyenne en milieu périurbain. TPFE, directeurs d'étude Serge Briffaud et Bernard Brunet, ENSAPBx, juin 2010.
- LUGINBUHL A. et BERCOVITZ R., 2008. *Vivre au quotidien un paysage d'exception : synthèse des entretiens réalisés auprès des habitants « ordinaires » à St Emillion*, Mémoire réalisé au cours du séminaire de formation à la pratique de la recherche _ EnsapBx

Projets réalisés sur le thème paysage et participations :

- ALPAGE (Collectif fondé en 2009 par CHAMBELLAND B. et DUPRAT S. - www.collectif-alpage.fr) :
 - 2007-2010. La fabrique de jardin. (Ré)aménagement du parc de Cambon à Blanquefort. <http://pardecambon.over-blog.fr/>
 - 2007-2008. Cocagne de jardin. Réalisation d'un jardin dans le cadre du festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire thème « Des jardins en partage ». <http://cocagnedejardin.over-blog.com/>
 - 2007-2010. La roseraie verticale. Accompagnement et suivi paysager d'une roseraie verticale, Pôle Universitaire des Sciences et de Gestion de Bordeaux.
 - 2007-2008. Voyage à la rencontre des agriculteurs de la vallée de l'Ance.
 - Réalisation d'une enquête de terrain sous la forme d'un voyage à pieds, sac et toile de tente sur le dos sur la manière dont les agriculteurs habitent, travaillent et façonnent les paysages.
 - 2009. atelier de paysage en partage
 - Fondation du collectif alpage
 - 2009-2011. Parc de Corbeil. (Ré)aménagement du parc de Corbeil à Blanquefort. <http://pardecorbeil.over-blog.com/>
 - 2009. Question paysage en Gironde. Réalisation d'une exposition interactive sur les paysages de la Gironde pour le Conseil Général de la Gironde. <http://paysage-en-gironde.cap-sciences.net/>
 - 2009-2010. Voyages à la rencontre des artisans. Réalisation d'un documentaire visuel et sonore dans le cadre de l'Université Rurale sur l'«Habitat et écoconstruction» pour le Pays Combraille en Marche.
 - 2009-2010. Toute la Ville Utopise. Programmation et animation culturelle pour la ville de Blanquefort. <http://infos.blanquefort.net/tlvtv/>
 - 2010. Séminaire Natures de Villes 2. Programmation et d'animation du séminaire Natures de villes 2 pour la Communauté Urbaine de Bordeaux. <http://www.lacub.fr/nature-cadre-de-vie/natures-de-villes>
 - 2011. Les Hortillonnages. Réalisation d'un jardin dans le cadre du festival art et paysage d'Amiens.
- COLLECTIF : MONTEBAULT D. & DAVODEAU H. (organiseurs) , LUGINBUHL A. (participant)

- Atelier inter-écoles du paysage sur le thème : les outils de la médiation paysagère (site de la Piverdière, Bouchemaine, 49) – sous l’Egide du MEEDDM.
- MARLIN C. : 12 années d’expérience de médiation paysagère en France et au Japon :
 - 2011-2013 : Chercheur invité au Centre d’Etudes Politiques de l’université de KUMAMOTO, Japon.
 - 2004-2011 : Atelier de paysage à Pau (Pyrénées-Atlantiques)
 - 2001-2003 : Lauréat du programme "Lavoisier Japon" du Ministère des Affaires Etrangères. Séjour de 30 mois comme chercheur invité à l’Université de Tokyo.
 - 1999-2000 : Atelier de paysage à Bordeaux, avec AOKI multimedia
 - 1998-1999 : Lauréat du programme "l’Envers des Villes" / AFAA - Caisse des Dépôts et Consignations. Travaux sur l’espace ordinaire, comportements et dispositifs d’aménagements privés dans le territoire public de Tokyo. Séjour de recherche de 6 mois à Tokyo
- PASSEURS (Association cofondée et gérée par BERCOVITZ R., LUGINBUHL A.) :
 - 2011 : Contribution pédagogique, organisation et animation d’ateliers participatifs dans le cadre de la semaine paysage au collège Toulouse-Lautrec à Langon, partenaire associatif CG 33, en cours..
 - 2010 : Ateliers de participation citoyenne, Paysage et territoire, participer au projet collectif de son cadre de vie, à Saint-Denis-de-Pile, TPFE A. Luginbühl
 - 2010 : Organisation et animation de lectures de paysages participatives (Floirac 33, Cenon 33, vallée de l’Isle 33. Partenariats CG 33, Cap Sciences)
 - 2010 : Participation à la rédaction des Actes du colloque, publication en cours. Mai-juin 2010.
 - 2007-2008 : Co-organisation et animation des Rencontres d’Arthous (colloque scientifique international, GEODE, ADES, CEPAGE, SET, Passeurs).
- MONTEMBAULT D. :
 - A l’initiative avec Jean-Marc Beche (Conseil National de l’Elevage) des « balades élevage et paysage » organisées dans des fermes partenaires à l’occasion des journées du patrimoine (1 ferme en 2007, 25 fermes en 2011) - <http://www.elevages-et-paysages.com/>

Autres valorisations : rencontres-débats avec le grand public :

- BIGANDO E. :
 - 15/12/2008 - Participation à une rencontre-débat à destination du grand public, intitulée « Aménagement du paysage : affaire d’élus ou d’experts ? Et les citoyens ? », organisé par Capsciences Bordeaux dans le cadre du « Théâtre de la science » portant sur le thème « L’Homme et le Paysage ».
- LE DULAYO L. :
 - 16/10/2010 : Festival les Ecoutilles, débat sur le paysage rural, Invitation par le Pays de St Brieuc
 - 24/04/2009 : Conférence « Quel paysage du Trégor pour demain ? », Planétarium de Pleumeur Bodou, Invitation par le Pays du Trégor.
 - 01/09/2008 : Conférence « regards sur le paysage », à l’occasion du lancement du cycle d’expositions photographiques « Parcours » au Centre Culturel Pôle sud, Commune de Chartres de Bretagne.
- MONTEMBAULT D. :
 - 28/09/2010 : Conférence « quelles perceptions de la nature à travers le paysage ? ». 13èmes journées de rencontres du Conservatoire Régional des rives de la Loire : « Nature et Loisirs : quel équilibre ? » Murs-Erigné.
 - 2009-2010 : lectures croisées de paysage dans le cadre des « rencontres paysage du Val de Loire » organisées par la Mission Val de Loire. Saumur